

Communiqué de presse

Le 17 décembre 2021

SÉANCE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Egalité hommes/femmes, mise à disposition d'ordinateurs portables pour les collégiens, aide d'urgence à Haïti

L'Assemblée départementale, présidée par Georges Siffredi, s'est réunie ce jour en séance publique. A cette occasion, les élus ont notamment pris acte du rapport sur la situation en matière d'égalité hommes/femmes et voté un dispositif permettant de structurer et d'élargir la mise à disposition d'ordinateurs portables pour les collégiens. L'Assemblée départementale a également approuvé l'attribution d'une aide d'urgence post-séisme en soutien aux producteurs de cacao d'Haïti, avec lesquels le Département développe un programme de coopération depuis 2009.

Politique d'égalité hommes/femmes

Le rapport sur l'égalité hommes/femmes dresse un bilan de la politique menée par le Département en matière de **ressources humaines** pour favoriser l'égalité professionnelle. Il détaille également les actions menées sur le territoire par les services du Département.

Le bilan 2020 montre que **la place des femmes dans les fonctions d'encadrement a augmenté**, en particulier au niveau des chefs de service, où elles représentent désormais 60 % des effectifs (en augmentation de cinq points par rapport à l'année précédente). Le télétravail est aussi un mode d'organisation qui contribue à l'égalité entre les hommes et les femmes. Ces dernières représentent 72 % des effectifs totaux du Département, soit un niveau constant depuis 2017.

S'agissant des perspectives, 2021 marque la première année de **déploiement du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle hommes/femmes**, adopté en décembre 2020. En 2021, le Département s'est également engagé à adopter des mesures de **revalorisation salariale** pour réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, en particulier dans les professions sociales, fortement féminisées.

Outre ses efforts pour permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle, **le Département agit sur son territoire pour promouvoir l'égalité hommes/femmes** dans les domaines de la solidarité, de l'attractivité, de l'emploi, de la culture, des actions éducatives et sportives, de l'aménagement du territoire et de la mobilité.

Cliquez [ici](#) pour consulter l'intégralité du rapport en ligne.

Mise à disposition d'ordinateurs portables via Pass + : un quart des collégiens concernés

Le Département mène une **stratégie numérique éducative ambitieuse** pour répondre aux enjeux de transformation digitale du collège. Pour garantir la continuité des apprentissages de tous les élèves pendant la crise sanitaire, il a ainsi mis des ordinateurs portables à la disposition de plus de 5 000 collégiens.

Afin d'accompagner encore mieux les élèves les plus modestes des collèges publics et privés, les élus départementaux ont voté **la mise en place d'un dispositif structuré de mise à disposition d'ordinateurs portables**. Toutes les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 790 sont désormais éligibles, et peuvent bénéficier du prêt d'un ordinateur (remis au moment où la famille le souhaite entre l'entrée en 6^{ème} et l'année de 3^{ème}). Cela représente environ un quart des collégiens alto-séquanais, soit **près de 20 000 élèves**.

Cette aide est intégrée au **Pass +**, qui regroupe le bouquet de services numériques éducatifs proposés aux familles, ainsi que les aides dont peuvent bénéficier les collégiens. Les familles adresseront leur demande depuis leur compte Pass +, en important les justificatifs demandés.

Coopération internationale : attribution d'une aide d'urgence pour Haïti de 65 000 €

Le 14 août 2021, un puissant tremblement de terre a frappé Haïti, avec lequel le Département développe un programme de coopération internationale depuis 2009, mis en œuvre par l'association Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), pour permettre aux petits producteurs de cacao d'accéder à des marchés plus rémunérateurs.

Le séisme a endommagé de nombreuses infrastructures essentielles à la production du cacao, impactant fortement les producteurs soutenus par le Département. Afin de les aider à faire face aux difficultés rencontrées, l'assemblée départementale a approuvé l'attribution **d'une subvention exceptionnelle de 65 000 €**.

Cette aide post-urgence contribuera à financer les travaux de réparation indispensables à la réalisation des opérations post-récoltes du cacao et au bon fonctionnement des coopératives. Elle permettra également de répondre aux enjeux de sécurité alimentaire de la population et de relancer l'économie locale, en revitalisant les parcelles cacaoyères avec des cultures à cycles courts pour compenser la baisse de revenus due aux pertes de récoltes.

Contacts presse

Muriel HOYAUX

Célia DAHAN

tél. : 01 47 29 32 32

courriel : presse92@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr